

## Halte à la cavalerie budgétaire !

Publié le 16 septembre 2016

Le ministère des Finances préparerait des mesures visant à prélever en avance sur les grandes entreprises des recettes fiscales qui auraient dû être encaissées ultérieurement : le cinquième acompte de l'Impôt sur les sociétés serait augmenté, une mesure de versement anticipé des impôts dus sur les revenus de capitaux mobiliers et un acompte sur la TASCOM seraient également envisagés.

Une fois de plus, l'Etat se défause sur les entreprises de ses problèmes budgétaires. C'est inacceptable, d'autant que ces mesures pèseront sur les budgets à venir et compromettent le retour à l'équilibre.

**En faisant payer en 2017 des impôts normalement dus en 2018, Bercy obérerait ainsi de plusieurs centaines de millions d'euros les trésoreries de ces entreprises.**

Le Medef s'insurge contre cette mesure de cavalerie budgétaire. Pour financer les gestes consentis à l'approche des échéances électorales et tenir les objectifs annoncés d'un retour du déficit public à 2,7 % du PIB l'an prochain, le Gouvernement recourt à des stratagèmes budgétaires pathétiques qui nuisent à l'attractivité de notre pays.

Certes, l'emploi de cet expédient n'est pas inédit, mais ce tour de passe-passe serait réalisé à un niveau sans précédent. Il est surtout inquiétant, car révélateur d'une certaine impréparation et du refus de s'atteler une fois pour toutes à l'indispensable réforme des dépenses publiques.

Pour **Geoffroy Roux de Bézieux, vice-président délégué du Medef** : « *une fois de plus, l'Etat se défause sur les entreprises de ses problèmes budgétaires. C'est inacceptable, d'autant que ces mesures pèseront sur les budgets à venir et compromettent le retour à l'équilibre.* »